

LA CHAMBRE DE COMMERCE DU CANADA



THE CANADIAN CHAMBER OF COMMERCE

Carte des tarifs

2011

Le porte-parole des entreprises canadiennes^{MD}

Branché!



Le pouvoir de façonner les politiques + le pouvoir de notre réseau

Branchez-vous.

Association de gens d'affaires la plus importante et influente du Canada, la Chambre de commerce du Canada assure la liaison entre les entreprises et le gouvernement fédéral. Elle exerce une influence constante sur les politiques publiques et le processus décisionnel au profit des entreprises, des collectivités et des familles du Canada.

Découvrez la puissance d'un réseau de plus de 420 chambres de commerce représentant 192 000 entreprises de toutes tailles, actives dans tous les secteurs d'activité dans chaque région du pays.

Faites-vous entendre.

Le porte-parole des entreprises canadiennes^{MD}

BRANCHÉ!

Être entendu. Être vu. Être lu.

Annoncer avec la Chambre de commerce du Canada

- Bénéficiez de la crédibilité qui vient d'être associé à l'organisme de gens d'affaires le plus important et influent au Canada.
- Profitez de notre portée. Grâce à notre réseau de sociétés et associations membres et de plus de 420 chambres de commerce, nous représentons 192 000 entreprises de toutes tailles, de tous les secteurs de l'économie et de toutes les régions du Canada.
- Nos membres sont vos clients potentiels. Rejoignez les dirigeants et administrateurs d'entreprises—des décideurs disposés à envisager des moyens stratégiques pour maximiser leurs bilans.



Occasions de publicité et paramètres

Le publipostage

En bref

- Les pièces de publipostage peuvent être envoyées soit aux chambres de commerce membres ou aux sociétés ou associations membres, en français et / ou en anglais.
- Les mailings aux membres sont effectués au besoin.





Paramètres

- Le taux de base s'applique pour une pièce, par exemple un dépliant, brochure ou carte postale. Les dimensions maximales sont de 8,5"x 11" et l'encart ne doit pas peser plus de 100 grammes.
- Pour un envoi aux chambres de commerce membres, vous devez fournir 50 exemplaires en français et / ou 400 exemplaires en anglais de votre encart.
- Pour un mailing aux sociétés ou associations membres, vous devez fournir 55 exemplaires en français et /ou 650 exemplaires en anglais de votre encart.
- Les documents doivent parvenir au bureau de la Chambre du Canada à Ottawa une semaine avant la date d'envoi.



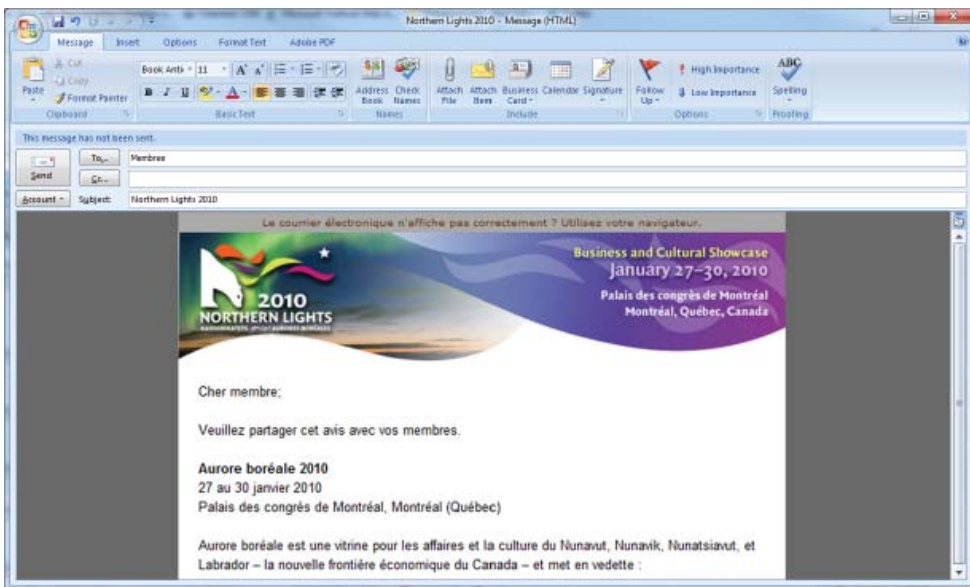
Campagne par courriel

En bref

- Des courriels, en format HTML, peuvent être envoyés aux chambres de commerce membres ou aux sociétés et associations membres, en français et / ou en anglais.
- Les campagnes par courriel aux membres sont effectuées au besoin.

Paramètres

- Le taux de base est pour une diffusion, en français et / ou en anglais, par courrier électronique.
- Nous pouvons concevoir un courriel HTML de base, y compris graphiques et texte, pour vous ou vous pouvez nous en fournir un.
- Les graphiques doivent être en format .jpg ou .gif. La largeur maximale, en pixels, pour le message est de 600 pixels. Le message peut contenir un maximum de quatre graphiques.
- Les graphiques et / ou le texte doit parvenir au bureau de la Chambre du Canada à Ottawa cinq jours avant la date d'envoi.





Bulletin Au courant

En bref

- Un publiportage ou une annonce carte d'affaire, en français et / ou en anglais peuvent être insérés dans notre bulletin mensuel destiné aux chambres de commerce membres.
- *Au courant / Connections* est distribué chaque troisième vendredi.

Paramètres

- Le taux de base est pour un publiportage ou une annonce carte d'affaire, en français et / ou en anglais.
- Le publiportage peut contenir du texte, totalisant 200 mots.
- L'annonce carte d'affaire peut contenir des graphiques et sa taille finale est de 2" x 3,5".
- Les graphiques doivent être à une résolution de 150 dpi et en format .jpg.
- Les graphiques et / ou le texte doit parvenir au bureau de la Chambre du Canada à Ottawa une semaine avant la date d'envoi.

Au courant
... branche-vous à votre réseau

Mise à jour des politiques :
Le gouvernement fédéral effectue des consultations en ligne. Le ministre des Finances sollicite prudemment des consultations prébudgétaires. Les personnes qui désirent faire une proposition peuvent le faire en visitant le site des Consultations du site Web du ministre des Finances. Les commentaires vous servent à la préparation du budget fédéral et du programme financier du prochain exercice. Bien qu'il soit ouvert à toutes les suggestions, le ministre des Finances, Jim Flaherty, a demandé aux Chambres de garder à l'esprit qu'il ne compte pas faire de nouvelles dépenses importantes au cours du prochain exercice. Nos services financiers vous demandent de répondre aux questions ci-dessous en 200 mots ou moins pour chaque question. Si vous avez besoin d'aide pour le faire, veuillez communiquer avec l'économiste en chef de la Chambre, Tim Kremenovich, tkremenov@chambres.ca. Les Chambres peuvent également consulter le document *Politique fiscale pour le Canada plus fort* dans le prochain numéro de ce bulletin.

Question 1. Sans faire dévier le Canada de sa voie pour en arriver à nos budgets équilibrés, quelles mesures constitutionnelles ou de votre loi de dépenses le gouvernement fédéral peut-il adopter dans le prochain budget pour contribuer à la création d'emplois et promouvoir la croissance économique?

Question 2. Le Canada est sur la bonne voie pour en arriver à nos budgets équilibrés en 2015-16. Est-ce que cet objectif est approprié? Est-ce que le gouvernement fédéral devrait tenter de revenir plus tôt à l'équilibre financier? Ou bien est-ce que l'équilibre devrait être reporté à plus tard?

Question 3. Le gouvernement devrait toujours gérer prudemment l'impôt des contribuables afin d'équiper le secteur public. Le gouvernement fédéral continue de concéder des dépenses et d'augmenter celles-ci et il est très mal géré et efficace que possible. À votre avis, dans quels domaines le gouvernement fédéral pourrait être plus efficace et plus efficace?

Question 4. Quelles devraient être les priorités du Canada à court et à long terme pour encourager la croissance du secteur privé et faire passer de l'aide à la plus économique?

Rapport Canada-États-Unis
L'annonce cette semaine concernant une nouvelle vision de la frontière pour le Canada et les États-Unis en est une que la Chambre de commerce du Canada attendait avec impatience puisque la Chambre croit qu'il y a un besoin réel d'améliorer l'efficacité de la frontière afin de faciliter le commerce et les

Pour diminuer le coût de vos assurances habitation et automobile

Nous souhaitons tous diminuer le coût de nos assurances habitation et automobile. Voici quelques conseils à cette fin.

La frontière commerciale anglo-américaine n'est pas la même que celle de nos voisins du sud. Les personnes qui résident dans les provinces anglophones ont accès à des services financiers et des services financiers qui ne sont pas disponibles dans les provinces francophones. Les personnes qui résident dans les provinces francophones ont accès à des services financiers et des services financiers qui ne sont pas disponibles dans les provinces anglophones.

Rencontrez-les nos députés durant les Fêtes
Si votre Chambre communique avec son député local au cours des prochains semaines, il y a certaines priorités qui pourraient être réglées grâce à votre aide.

Vous voulez aborder la question du non-respect possible des engagements concernant l'équilibre des impôts frappés les sociétés, comme on a pu le constater dans deux budgets successifs, qui sont très préjudiciables aux entreprises.

Le bulletin est distribué gratuitement à tous les membres de la Chambre.



Bannières publicitaires

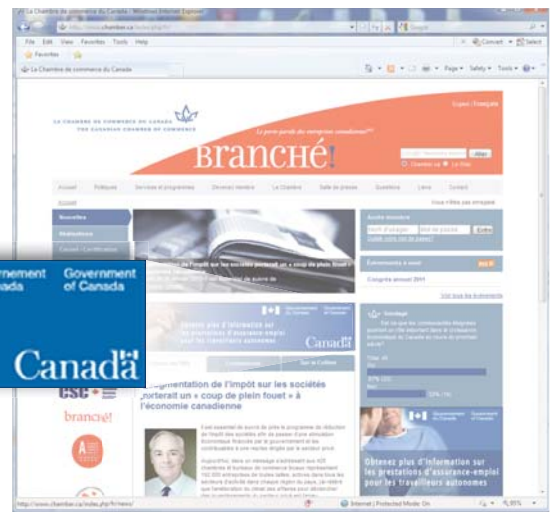
En bref

- Le site Web de la Chambre du Canada, www.chamber.ca, reçoit 40 000 impressions par mois.
- Les forfaits de bannières publicitaires sont disponibles pour des bannières affichées à travers tout le site (bannières de premier plan) ou des apparaissant uniquement sur notre page d'accueil (bannières de page d'accueil).

Paramètres

- Les bannières doivent être fournies en français et en anglais.
- Les bannières de premier plan sont de 300 x 300 pixels et elles apparaîtront à travers le site, dans la colonne de droite.
- Les bannières de page d'accueil sont 468 x 100 pixels et elles apparaîtront uniquement sur la page d'accueil.
- L'annonce doit être à une résolution de 72 dpi et en format .swf, .gif ou .jpg en RVB.
- L'annonce peut être animée : limite de 30 secondes d'animation avec un maximum de trois boucles.
- L'adresse du site Web doit être intégrée si vous fournissez des documents Flash.
- La grandeur maximale du fichier est de 40K.
- Les bannières sont fournies par l'annonceur, aux frais de l'annonceur, deux jours ouvrables avant la date de début de la campagne.

Notez: Notre pare-feu bloque les fichiers «zip». Veuillez aviser la Chambre du Canada lorsque votre bannière est envoyée. Nous libérerons immédiatement votre fichier de notre mise en quarantaine et nous vous enverrons une confirmation.



Carte des tarifs TVH #106844285 / TVQ #1006090296

Les taxes ne sont pas incluses dans le prix. Le taux d'imposition sera fondé sur la province ou le territoire de résidence du membre. QC : 5% TPS + 8.5% TVQ | NB, ON, TN : 13% TVH | CB : 12% | AB, MB, NU, IPE, SK, YK : 5% TPS | NÉ : 15% TVH



<i>Prices are subject to change without prior notice.</i>	Tarifs pour membres	Tarifs pour non-membres
Le publipostage (en français et/ou en anglais)		
Aux chambres de commerce membres	1 000 \$	2 000 \$
Aux sociétés et association membres	2 000 \$	4 000 \$
Aux deux catégories de membre	2 500 \$	4 500 \$
Campagne par courriel (en français et/ou en anglais)		
Aux chambres de commerce membres	500 \$	1 000 \$
Aux sociétés et associations membres	1 000 \$	2 000 \$
Aux deux catégories de membre	1 500 \$	2 500 \$
Au courant (en français et/ou en anglais)		
Publireportage	500 \$	1 000 \$
Annonce carte d'affaire	250 \$	500 \$
Bannières publicitaires (en français et en anglais)		
Premier plan		
4 semaines	875 \$	1 750 \$
26 semaines	5 250 \$	10 500 \$
52 semaines	8 750 \$	17 500 \$
Page d'accueil		
4 semaines	500 \$	1 000 \$
26 semaines	3 000 \$	6 000 \$
52 semaines	5 000 \$	10 000 \$
Conception de la publicité	Gratuit (maximum de trois revisions)	100 \$ par heure

Entente de publicité

Veillez remplir, signer et retourner à la Chambre de commerce du Canada, ATTN : Communications, par télécopieur au 613.238.7643 ou par courrier à 360, rue Albert, bureau 420 Ottawa, ON K1R 7X7.

Nom de l'entreprise : _____

Personne à contacter : _____

Adresse : _____

Numéro de téléphone : _____ Numéro de télécopieur : _____

Courriel : _____

Type de publicité acheté :

- | | |
|--|--|
| <input type="radio"/> Publipostage aux chambres de commerce membres | <input type="radio"/> Publicireportage dans <i>Au courant</i> |
| <input type="radio"/> Publipostage aux membres des sociétés | <input type="radio"/> Annonce carte d'affaire dans <i>Au courant</i> |
| <input type="radio"/> Publipostage aux deux catégories de membre | <input type="radio"/> Bannière publicitaire au premier plan |
| <input type="radio"/> Campagne par courriel aux chambres de commerce membres | <input type="radio"/> 4 semaines <input type="radio"/> 26 semaines <input type="radio"/> 52 semaines |
| <input type="radio"/> Campagne par courriel aux sociétés membres | <input type="radio"/> Bannière publicitaire de page d'accueil |
| <input type="radio"/> Campagne par courriel aux deux catégories de membre | <input type="radio"/> 4 semaines <input type="radio"/> 26 semaines <input type="radio"/> 52 semaines |

Date de la publicité : _____

Date d'échéance des documents : _____

Paieiment

Le paieiment doit être reçu avant le début de la publicité.

Montant dû : _____

Par carte de crédit: Visa MasterCard AMEX

Numéro de carte : _____ Date d'expiration : _____

Nom du titulaire de la carte : _____

Signature autorisée : _____

Par chèque à l'ordre de la Chambre de commerce du Canada

Cette entente peut être annulée, par écrit, par l'une ou l'autre partie jusqu'à une semaine avant la date de déroulement de la publicité.

J'accepte les conditions susmentionnées. Signature: _____

Date: _____

La Chambre de commerce du Canada utilisera les renseignements personnels fournis dans ce formulaire, conformément à sa politique en matière de protection des renseignements personnels, aux fins de la transaction indiquée. Veuillez consulter cette politique à www.chamber.ca.

Pour plus de renseignements sur les bannières, veuillez communiquer avec Michelle Croteau au 613.238.4000, poste 247 ou à mcroteau@chamber.ca. Pour tous autres renseignements, veuillez communiquer avec Angela Roy au 613.238.4000, poste 265 ou à aroy@chamber.ca.

OTTAWA

420 - 360 rue Albert
Ottawa, ON
K1R 7X7

) 613.238.4000
☎ 613.238.7643

TORONTO

901 - 55 avenue University
Toronto, ON
M5J 2H7

) 416.868.6415
☎ 416.868.0189

MONTRÉAL

709 - 1155 rue University
Montréal, QC
H3B 3A7

) 514.866.4334
☎ 514.866.7296

CALGARY

CP 38057
Calgary, AB
T3K 5G9

) 403.271.0595
☎ 403.226.6930

LA CHAMBRE DE COMMERCE DU CANADA



THE CANADIAN CHAMBER OF COMMERCE

Chamber.ca